

Date de génération de ce justificatif : 23/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SATOLLO – Constitution de société

Référence : L022338

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 24 novembre 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



SAS 1270 NOTAIRES à LAMBALLE-ARMOR 5 avenue Georges Clémenceau Avis de constitution Suivant acte reçu par Maître Angelika RENAULT-JACOB, Notaire à LAMBALLE-ARMOR (22400), 3 rue de la Déhanne, le 14 novembre 2023, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SATOLLO. Forme : Société à responsabilité limitée. Siège social : 1 Place Eugène Choux, 35520 La Chapelle des Fougeretz. Objet : l'exploitation de tous fonds de commerce de restaurant sur place ou à emporter, bar, traiteur, épicerie, vente du matériel de restauration, ainsi que toute exploitation de licences y attachées, soirée concerts et animation et tout type d'activités liées à la restauration. Durée de la société : 70 ans. Capital social fixe : CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR) par apport en numéraire. Gérant : Monsieur Thibault Jean Christian MORVAN, demeurant 12 impasse des poiriers, 35630 VIGNOC. Cessions de parts : Toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, donations, ayant pour but ou conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales, sont soumis à l'agrément de la société. L'agrément est donné avec le consentement de tous les associés statuant à l'unanimité. L'exercice social commence le 01/10 et se termine le 30/09 de chaque année. La société sera immatriculée au RCS de Rennes. Pour avis Le Notaire

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)